

GRENOBLE | Patrick Mériqot a créé la Fondation Jeannine et Maurice Mériqot pour aider les associations

Par sa fondation, il donnera 600 000 euros en dix ans

On n'ira pas jusqu'à dire qu'il est né avec une cuillère en argent dans la bouche, Patrick Mériqot. Mais il reconnaît bien volontiers qu'il a eu une vie privilégiée, dans laquelle l'entreprenariat a payé.

« Avec mes deux frères, nous avons reçu une bonne éducation de la part de nos parents. Ils tenaient un supermarché Porte de Vincennes à Paris, celui qui est devenu le tristement célèbre Hyper Cacher... Ils nous ont transmis un héritage mais aussi de valeurs humaines. Aujourd'hui, au moment où sonne la retraite, se pose la question de la transmission des connaissances et des biens. J'ai eu envie de leur rendre hommage en créant une fondation qui porte leur nom. »

Inviter les PME locales à suivre l'exemple

Au tournant d'une vie bien remplie, l'ancien directeur de l'Intermarché de Seyssins (le premier de France à avoir mis en place un drive) a décidé de créer la fondation Jeannine et Maurice Mériqot, à vocation caritative et locale, en s'engageant à donner 600 000 euros dans les dix années qui arrivent, soit 60 000 euros par an. « Oui, cette année, j'ai donné beaucoup plus pour impulser la dynamique » dit-il.

La Fondation, abritée par Caritas France, a débuté ses activités par le financement de 13 projets pour un mon-



Patrick Mériqot, ancien directeur de l'Intermarché de Seyssins, a créé une fondation en hommage à ses parents. Photo Le DJSB.

tant global de 150 000 euros. Des projets portés par sept associations locales qui viennent en aide aux personnes fragilisées à tous les stades de leur vie : Solidarauto38 (garage solidaire), Le Habert-hébergement de personnes SDF, la Remise (vente de vêtements et travail par l'insertion), Entourage (application mobile), la Maison des familles, la Locomotive (enfants atteints de cancer) et Cueille la Vie (animation en Ehpad).

Membre élu à la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, vice-président à la CPME, Patrick Mériqot compte bien se servir de son réseau dans l'entreprise pour inviter les PME à suivre le même exemple de la

solidarité afin de pérenniser la fondation, avec pour argument la solidarité et la déduction fiscale. « J'ai envie de créer ce pont entre les entreprises et les associations parce qu'on se rend compte qu'elles ne se connaissent pas mutuellement » précise le philanthrope.

« J'ai une fille, que je n'ai pas déshéritée pour autant malgré cette action. Elle est à l'abri du besoin. Simple-ment, d'une certaine façon, j'estime que je dois rendre une partie de ce qu'on m'a donné ».

Saléra BENARBA

Fondation Jeannine et Maurice Mériqot, sous l'égide de Caritas France, 106 rue du Bac, 75 347 Paris cedex 07

L'INFO EN +

POUR L'APPEL À PROJETS

- Réservé aux associations à but non lucratif.
- Exemples d'aides entrant dans le cadre d'appel à projets : Maisons de répit, café des aidants, facilitation de dons de RTT... ;
- Les dossiers de subvention sont à envoyer jusqu'au 30 juin 2018 à minuit, par courriel : infondation-merigot.org
- Plus d'informations sur le site internet : www.fondation-merigot.org

Un appel à projets pour aider les aidants

Cette année, la fondation Jeannine et Maurice Mériqot se lance dans un appel à projet pour défendre sa grande cause : aider les aidants.

« On devient aidant du jour au lendemain, ça nous tombe dessus de manière involontaire » explique Patrick Mériqot, s'appuyant sur une étude qui estime que 8,3 millions de Français sont des aidants dont 57 % sont des femmes et 47 % occupent un emploi, 20 % estiment que leur tâche a un impact négatif sur leur vie professionnelle et personnelle. C'est pourquoi la nouvelle

fondation soutiendra les associations locales qui porteront de nouvelles initiatives en matière d'accompagnement et dotera un fonds de 100 000 € répartis entre les différents projets sélectionnés. Le montant alloué par projet pourra varier de 5 000 € à 30 000 €. Les associations devront remplir une demande de financement et l'adresser à la Fondation. « Cela paraît un peu administratif mais le déblocage de fonds est rapide, sous une dizaine de jours » précise Patrick Mériqot.

S.B.